



Le Secrétaire
du Comité de Bassin

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES
AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU 4 MARS 2011**

ETAIENT PRESENTS :

Pour représenter les Collectivités Territoriales :

- . Monsieur DEFLESSELLE Claude Maire de Coisy
Président de la Communauté de Communes
du Bocage et de l'Hallue

- . Monsieur SCHEPMAN Jean Conseiller Général, canton de Hondskoote
Vice Président du Conseil Général du Nord
Président de la Commission Locale de l'eau
du SAGE de l'YSER
Vice Président de la Commission Permanente
des Interventions
**Président de la Commission Permanente
des Affaires Internationales et du
Développement Durable**

Pour représenter les Usagers :

- . Monsieur BLONDEL Jean-Pierre Conseiller Groupe OTOR
Vice-Président d'AUEBS

- . Monsieur BRACQ Dominique Président Directeur Général
BRACQ Industrie
**Vice-Président de la Commission
Permanente des Affaires Internationales et
du Développement Durable**

Pour les Membres Consultatifs :

- . Monsieur THIBAUT Olivier Directeur Général de l'Agence de l'Eau
Artois-Picardie,
Assisté de Mrs DELOBELLE -
COURTECUISSÉ - MARIEN
Mmes AUBERT - DERICQ - GALLIAN -
KHIREDDINE - LECLERCQ - LESSENS -
MARTIN

. **Madame GRISEZ Claire**

Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, Ingénieure du Génie Rural des Eaux et des Forêts, chargée de la sous-direction de la protection et de la gestion des ressources en eau et minérales

Membres divers :

. **Monsieur LALANNE Jean**

Représentant suppléant du personnel de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie au Conseil d'Administration

. **Monsieur VERHAEGHE Hubert**

Représentant titulaire du personnel de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie au Conseil d'Administration

LISTE DES MANDATS :

Mandataire	Mandant
SCHEPMAN Jean	PRADAL Cyril
SCHEPMAN Jean	DEMAREST Vincent

L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

1. Approbation du Procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 5 novembre 2010
2. Situations des engagements
3. Coopération Institutionnelle
 - 3.1. Compte rendu de la mission en Bosnie Herzégovine et informations sur les accords de coopération institutionnelle
 - 3.2. Séminaire «Balkans et Caucase» à Plovdiv en Bulgarie (21 au 23 Mars 2011)
 - 3.3. Forum Mondial de l'Eau de Marseille en 2012 et projet de mise en place d'un Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau
4. Coopération Décentralisée
 - 4.1. Assistance d'urgence pour l'approvisionnement en eau des populations sinistrées d'Haïti suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010 – Bilan
 - 4.2. Appel à projet pour les projets de coopération décentralisée de moins de 50 000 euros
 - 4.3. Projets de coopération décentralisée soumis à la Commission
 - 4.3.1. Accès à l'eau, à l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire – Régions de Saint Louis et Matam (Sénégal)
 - 4.3.2. Adduction d'eau, sensibilisation à l'hygiène dans la ville de Méguet et le village de Kabouda (Burkina Faso)
 - 4.3.3. Programme d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement de la ville de Bulgan de Khovd (Mongolie) – 2ème tranche du projet
 - 4.3.4. « Donnons de l'eau potable et des latrines sèches aux villages du canton de Moretan » (Togo)
 - 4.3.5. Eau potable et renforcement des pratiques d'hygiène dans la commune de Kantchari (Burkina Faso)
 - 4.4. Missions d'évaluation des projets soutenus par l'Agence
5. Divers
 - 5.1. La boîte à outils : capitaliser les retours d'expérience sur les actions de coopération décentralisée
 - 5.2. Compte-rendu d'activités actions internationales - année 2010
 - 5.3. Planning des missions 2011

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

DOMAINE	N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	OBSERVATIONS
1 - Procès Verbal	1		Approbation du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2010	x		Unanimité
3 - Coopération Institutionnelle	3.2	<i>11-A-</i>	ACTION INTERNATIONALE - LOI OUDIN-SANTINI MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU		x	Unanimité
4 - Coopération Décentralisée	4.3	<i>10-A</i>	ACTION INTERNATIONALE – LOI OUDIN-SANTINI		x	Unanimité

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président Jean SCHEPMAN ouvre la séance à 14 h 40.

Il souhaite la bienvenue à Monsieur COURTECUISSSE et remercie Madame GALLIAN et Madame AUBERT pour l'engagement dont elles ont fait preuve pendant le remplacement de Monsieur COURTECUISSSE sur l'action internationale.

Monsieur THIBAULT confirme que grâce au travail de Monsieur COURTECUISSSE, Madame GALLIAN et Madame AUBERT, les actions internationales tant en coopération institutionnelle qu'en coopération décentralisée se sont confortées et reposent désormais sur un système opérationnel.

Monsieur THIBAULT présente aux membres de la commission l'emblème du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille en 2012.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 5 NOVEMBRE 2010

Monsieur le Président demande si des remarques sont à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 5 novembre 2010.

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 5 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

2 - SITUATION DES ENGAGEMENTS - ACTION INTERNATIONALE

Monsieur COURTECUISSSE explique que la ligne 933 « action internationale » est composée de deux sous-lignes :

- 9330 : loi Oudin Santini / coopération institutionnelle
- 9331 : accueil de délégations étrangères

Monsieur COURTECUISSSE explique que sont proposés à l'avis de la commission du 4 mars 2011 pour engagement 222 000 € sur la ligne 9330.

Il restera à engager après avis favorable de la commission et après le Conseil d'Administration du 25 mars 2011 si adoption, 453 000 € sur la ligne 9330 et 18 000 € sur la ligne 9331.

Monsieur COURTECUISSÉ souligne que les projets d'action internationale proposés pour engagement deviennent de plus en plus pluriannuels.

Les montants d'engagement pour 2011 sont assez importants et amèneront une réflexion :

- sur les petits projets (proposition de lancement d'un appel à projets),
- sur les projets à engagement pluriannuel (présentation en instance chaque année ou présentation unique pour engagement de la première année avec accord de principe sur les années suivantes).

Monsieur COURTECUISSÉ souligne que la première solution (présentation en instance chaque année) a l'avantage de permettre une vision annuelle de tous les projets.

3 - COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Monsieur COURTECUISSÉ présente l'état d'avancement des jumelages institutionnels de l'Agence.

Il précise que ceux-ci sont en nombre identique par rapport à la dernière commission mais se sont développés.

Monsieur COURTECUISSÉ rappelle les objectifs de la coopération institutionnelle pour l'Agence:

- Promouvoir les principes français de la gestion par bassin,
- Mutualiser les expériences sur la gestion de l'eau et en particulier sur la mise en œuvre des Directives Européennes,
- Avoir des points de comparaison sur la mise en œuvre des Directives (exemple : sur les objectifs de bon état de la Directive Cadre sur l'Eau et les justifications de dérogations),
- Favoriser des positions communes au niveau des instances européennes.

Monsieur COURTECUISSÉ propose de faire le point sur quelques accords de coopération institutionnelle en cours.

3.1 - COMPTE RENDU DE LA MISSION EN BOSNIE HERZEGOVINE ET INFORMATIONS SUR LES ACCORDS DE COOPERATION INSTITUTIONNELLE

MISSION EN BOSNIE HERZEGOVINE

Monsieur COURTECUISSÉ évoque le point 3.1. du dossier de la commission.

Il précise qu'une conférence a été organisée au mois de novembre 2010 avec les Agences de l'Eau bosniennes.

L'accord de coopération signé en mai 2010 entre l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les 3 Agences de l'Eau bosniennes se concrétise par un travail d'échanges pour aider les autorités de l'eau de Bosnie-Herzégovine à structurer leurs Agences de l'Eau et à mettre en place le volet économique de la Directive Cadre sur l'Eau.

Les représentants des Agences de l'Eau de Bosnie participeront au séminaire « Balkans et Caucase » de Plovdiv en Bulgarie au mois de mars 2011.

L'animatrice du SAGE de la Canche, Madame Valérie CHÉRIGIÉ sera en mission en Bosnie en mars 2011 (grâce au financement du WWF de Bosnie) pour présenter l'expérience du SAGE de la Canche en matière notamment de participation du public.

INFORMATIONS SUR LES ACCORDS DE COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Accords de coopération avec la Direction de Bassin de Cracovie (Pologne) et la Direction de Bassin du Banat (Roumanie) :

L'année 2011 marque l'achèvement de l'accord de coopération de l'Agence avec la Direction de Bassin Cracovie et la Direction du Banat de Roumanie.

Compte tenu des résultats très positifs des actions de coopération entreprises, les autorités polonaises et roumaines demandent le renouvellement des accords de coopération.

Accord de coopération avec l'Agence Nationale des Ressources en eau d'Arménie :

La visite d'une délégation arménienne est prévue en juin 2011 et sera financée par le fonds européen TAIEX.

Monsieur le Président rappelle qu'un accord de coopération avait été signé avec les représentants arméniens lors du Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul en Turquie.

3.2 - SEMINAIRE « BALKANS ET CAUCASE» A PLOVDIV EN BULGARIE (21 AU 23 MARS 2011)

Monsieur COURTECUISSÉ évoque le point 3.2. du dossier de la commission.

Il explique que le séminaire international qui se tiendra à Plovdiv du 21 au 23 mars 2011 concernera l'ensemble des pays des Balkans et du Caucase (pays de l'Est de l'Europe).

L'objectif initial du séminaire est de faire partager les résultats de la coopération de l'Agence avec le bassin Est-égéen de Bulgarie auprès des autres bassins bulgares et des autres jumelages d'Artois-Picardie (c.f. Roumanie, Pologne, Arménie...).

Deux autres éléments se sont ajoutés au séminaire :

- Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) souhaite accompagner le projet en insérant une réunion du CEENBO (Pays des Balkans, de l'Europe de l'Est et du Caucase),
- La préparation du Forum Mondial de l'Eau de Marseille au travers de la contribution des pays des Balkans, du Caucase et de l'Europe de l'Est (le RIOB est responsable, au travers de Monsieur Jean-François DONZIER, directeur général de l'Office International de l'Eau, du processus régional « Europe » dans le cadre de la préparation du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012).

Le séminaire aura également pour enjeu de créer une dynamique des pays d'Europe de l'Est et des Balkans dans leurs implications futures.

2 jours seront consacrés à l'application de la Directive Cadre sur l'Eau et aux thématiques de gestion de l'eau.

1 jour sera consacré à la contribution au Forum Mondial de l'Eau de Marseille.

Le séminaire rassemblera environ 80 participants d'autorités de l'eau des pays des Balkans et du Caucase.

L'événement sera co-organisé avec le Ministère de l'Environnement Bulgare, la Direction de Bassin de PLOVDIV, l'OIEau, l'Ambassade de France en Bulgarie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

L'Agence est sollicitée sur ce projet à hauteur de 10 000 €.

Monsieur COURTECUISSÉ tient à souligner que le séminaire fait partie de l'un des projets de l'Agence qui seront soutenus dans le cadre de la préparation du Forum Mondial de l'Eau.

Madame MARTIN fait remarquer que l'opération est peu coûteuse par rapport aux projets des autres Agences de l'Eau. Son retentissement n'en sera pas moins important.

Monsieur le Président indique qu'il se rendra à ce séminaire et invite tout administrateur désirant l'accompagner.

Monsieur le Président procède au vote de la délibération.

La délibération « ACTION INTERNATIONALE - LOI OUDIN-SANTINI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU» n°11-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la Commission pour transmission au Conseil d'Administration.

3.3 - FORUM MONDIAL DE L'EAU DE MARSEILLE EN 2012 ET PROJET DE MISE EN PLACE D'UN PARLEMENT MONDIAL DES JEUNES POUR L'EAU

Monsieur COURTECUISSÉ évoque le point d'information 3.3. du dossier de la commission.

Il invite les membres de la commission à consulter le « 4 pages » du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille qui a été transmis dans le dossier.

Ce 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau aura pour objectif d'être le « forum des solutions ».

Il rappelle que les Forums Mondiaux de l'Eau sont une initiative datant de 1997. Le Conseil Mondial de l'Eau a été créé à l'époque à Marseille.

Les Forums Mondiaux de l'Eau se sont tenus successivement à Marrakech, Kyoto, Mexico, Istanbul.

Ils représentent une grande réunion institutionnelle des acteurs de l'eau (publics, privés) autour de la thématique de l'eau ayant pour objectif de créer une dynamique d'amélioration et d'atteindre les Objectifs du Millénaire de Développement.

Le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012.

Les acteurs de l'eau français sont particulièrement mobilisés.

La CPAIDD du 5 novembre 2010 a apporté un avis favorable pour une subvention, comme pour les 5 autres Agences de l'Eau, au Comité International d'Organisation du Forum de Marseille.

Outre au travers de leur contribution financière, les Agences de l'Eau participent activement à la préparation du Forum au travers de la création d'événements.

Aujourd'hui, deux projets sont envisagés par l'Agence :

- le séminaire international à PLOVDIV en Bulgarie qui permettra d'appuyer une contribution au Forum des pays des Balkans, de l'Est de l'Europe et du Caucase,
- la mise en place d'un Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau « institutionnalisé » au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Lors du Forum de Marseille, des jeunes des 5 continents créeront leur parlement et feront remonter aux organisateurs et aux autres sessions du forum leurs propositions et solutions.

Il peut aussi être envisagé que des jeunes du forum mondial prennent place au sein du Conseil Mondial de l'Eau.

Les partenaires de ce projet sont le Secrétariat International de l'Eau, Solidarité Eau Europe, Green Belgium, l'Ambassade de l'Eau et la Commission Internationale de l'Escaut.

Ce projet sera en partie financé par :

- o l'organisation du forum,
- o l'Agence,
- o d'autres partenaires potentiels et par une collecte de fonds.

Monsieur le Président rappelle l'importance du Forum Mondial de l'Eau en relatant l'expérience du forum d'Istanbul.

Outre celui de se dérouler en France, il rappelle, au sujet du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau, le lobbying exercé par l'Afrique du Sud au forum d'Istanbul pour faire valoir leur candidature pour le 6^{ème} forum.

Il souligne que le forum de Marseille aura l'avantage d'insister sur la recherche de solutions en facilitant les échanges et rencontres entre acteurs de l'eau.

Monsieur DEFLESSELLE demande comment sont sélectionnés les jeunes du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau.

→ **Monsieur THIBAULT** explique que l'Agence réfléchit à la structuration du parlement.

Ce parlement réunirait environ 80 jeunes issus des différents continents.

Dans ce cadre, un appel à projet sera lancé dans les semaines qui viennent via internet et via les structures participant au comité de pilotage.

Le but du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau est de mettre en œuvre sa propre charte quant à son fonctionnement et une déclaration sur les propositions d'actions et de solutions.

→ **Monsieur le Président** explique que concernant le Parlement des Jeunes pour l'Eau d'Artois-Picardie, la sélection de jeunes s'est opérée sur la base d'un appel à projet auprès des lycées et collèges.

→ **Monsieur THIBault** explique que la tranche d'âge pour les jeunes du parlement Mondial est fixée à 18 – 23 ans.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** ajoute que la phase de sélection laissera une place importante à ce qu'en amont les jeunes s'imprègnent d'une bonne connaissance de tous les projets. Ainsi, même les jeunes qui ne viendront pas à Marseille, seront « partie prenante » de la préparation du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau.

En réponse à Monsieur BRACQ, Monsieur THIBault explique que les 80 « parlementaires jeunesse » qui participeront au forum de Marseille, seront en fait porte-parole de leur structure locale. Le forum de Marseille marquera « le point de départ » du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau.

Monsieur DEFLESSELLE demande pourquoi le séminaire international associé à la préparation du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille a lieu à PLOVDIV et non à DOUAI.

→ **Monsieur le Président** explique que l'organisation du séminaire a valeur d'exemple pour démontrer que l'Agence est capable de fédérer des pays sur la thématique de l'eau.

4 – COOPERATION DECENTRALISEE

4.1 – ASSISTANCE D'URGENCE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS SINISTREES D'HAÏTI SUITE AU TREMBLEMENT DE TERRE DU 12 JANVIER 2010 - BILAN

Monsieur COURTECUISSÉ évoque le point d'information 4.1. du dossier de la commission.

Il explique que deux aides ont été attribuées auprès des associations « Action Contre la Faim » et « Solidarités International » dans le cadre d'actions d'urgence suite au séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010.

Pour répondre à la demande de Madame DELELIS de dresser le bilan de la situation en Haïti au travers des aides d'urgence subventionnées par l'Agence, les rapports d'évaluation d'ACF et Solidarités International sont joints au dossier de séance.

105 000 personnes ont été aidées par l'aide d'urgence.

Passée l'aide d'urgence, la phase de reconstruction effective du pays est difficile.

Les perspectives d'appui de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et des autres Agences de l'Eau, si elles étaient sollicitées, devront s'orienter avant tout vers un appui technique, sur le renforcement des capacités des autorités, notamment locales, dans la gestion des services d'eau et d'assainissement.

4.2 – APPEL A PROJET POUR LES PROJETS DE COOPERATION DECENTRALISEE DE MOINS DE 50 000 EUROS

Monsieur COURTECUISSÉ évoque le point d'information 4.2. du dossier de la commission.

Depuis l'application de la Loi Oudin Santini en 2006, l'Agence de l'Eau, l'Artois-Picardie a financé plus de 50 projets de coopération décentralisée selon deux grandes familles :

- les « gros » projets,
 - o dont le montant est supérieur à 50 000 €,
 - o en général :
 - pilotés par des ONG,
 - pluriannuels,
 - avec des volets eau et assainissement, gouvernance, formation à l'hygiène...
- les « petits » projets,
 - o dont le montant est inférieur à 50 000 €,
 - o en général :
 - bâtis sur une initiative personnelle et humainement forte,
 - il s'agit de collectivités jumelées avec une commune du sud,
 - le périmètre du projet est plus limité.

L'Agence propose :

- de maintenir l'appui aux « petits » projets inférieurs à 50 000 € en évitant leur éparpillement et en favorisant leur évolution en les aidant à progresser sur leurs points faibles,
- de mettre en place un appel à projets spécifique pour les projets de coopération décentralisée de moins de 50 000 €
 - o Cet appel à projets serait ouvert jusqu'au 1^{er} juillet 2011,
 - o La CPAIDD aura pour rôle de sélectionner parmi les candidats les projets lauréats qui seront financés à hauteur de 50%.

Monsieur THIBAUT explique que le développement de l'appel à projets est prévu dans la délibération de programme. L'enjeu pour l'Agence est de garantir une instruction optimale des dossiers.

Monsieur COURTECUISSÉ explique que la communication concernant l'appel à projets se fera par le biais des différents vecteurs de communication dont le site internet de l'Agence et par les relais partenaires (PSeau, Lianes Coopération...).

4.3 – PROJETS DE COOPERATION DECENTRALISEE SOUMIS A LA COMMISSION

4.3.1 – ACCES A L'EAU, A L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIENE EN MILIEU SCOLAIRE REGIONS DE SAINT LOUIS ET MATAM (SENEGAL)

Monsieur COURTECUISSÉ explique que ce projet est porté par l'association « Le Partenariat » basée à Lille. Cette association intervient au Sénégal dans la région de Saint-Louis et de Matam sur des programmes Eau, Assainissement et Hygiène en milieu scolaire. L'Agence de l'Eau accompagne les projets de cette association depuis 2007, ce qui a permis notamment des interventions auprès de 30 écoles.

Les partenaires de ce projet sont le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, le Conseil Général du Nord, le Centre de Gestion du Nord et le Conseil Départemental des jeunes.

Ce nouveau projet triennal présenté par l'association « Le Partenariat » propose d'intervenir dans 30 autres établissements scolaires et concerne 4 500 élèves dans les régions de Saint Louis et de Matam.

Ce programme 2011-2013 interviendra auprès des 30 écoles :

- pour y installer :
 - o les points d'accès à l'eau (bornes fontaines),
 - o l'assainissement (latrines séparatives filles/garçons),
 - o une sécurisation et valorisation des équipements (haies vives, boisement autour des jardins scolaires et latrines),
- pour accompagner, former et sensibiliser les élèves et leurs enseignants à l'hygiène et à la bonne gestion de l'eau,
- pour apporter un appui aux acteurs locaux pour le pilotage, la planification, la gestion et le suivi de ces aspects eau / assainissement / hygiène.

Montant total du projet (2011-2013) : 345 866 €

Montant de l'aide sollicitée auprès de l'Agence : 50 000 € (1^{ère} année du projet).

→ Ce dossier répond suffisamment aux critères de priorité (13/16).

Monsieur DEFLESSELLE demande ce que devient le projet si les autres partenaires financiers ne sont pas mobilisés.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** confirme que, comme pour beaucoup de projets, d'autres partenaires restent à mobiliser pour des montants d'aides plus faibles, ce qui reste en effet un risque pour l'aboutissement du projet (cas de l'association « Essor » pour un précédent projet qui n'a pas obtenu une aide européenne conséquente)

Il souligne que concernant ce projet, l'essentiel des aides est déjà acquis.

Monsieur BRACQ demande quel est le degré d'implication des acteurs locaux dans le cadre du projet.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** confirme l'implication des acteurs locaux (outre l'implication institutionnelle reliant le cadre national le développement de la politique de l'eau) :

- sensibilisation des autorités sénégalaises de l'éducation nationale,
- formation de brigades (comités de gestion) au sein des écoles pour assurer le bon état des équipements financés.

→ **Madame GALLIAN** confirme que le projet se caractérise par une implication locale forte que ce soit au niveau du milieu scolaire (élèves, association de parents d'élèves, enseignants, directeur...) qu'au niveau départemental. Les autorités départementales lancent des appels à projets auprès des écoles et les plus motivées sont choisies.

Les membres de la Commission émettent un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

4.3.2 – ADDUCTION D'EAU, SENSIBILISATION A L'HYGIENE DANS LA VILLE DE MEGUET ET LE VILLAGE DE KABOUA (BURKINA FASO)

Monsieur COURTECUISSÉ explique que ce projet est présenté par l'association « Harnes – Commune de Méguet » qui intervient pour un projet global couvrant la ville de Méguet et les villages qui lui sont rattachés, en particulier le village de Kabouda.

Le projet intègre une partie spécifique qui concerne le village de Kabouda (soutenu par l'association Harnes – Kabouda), village pour lequel l'Agence a apporté une aide financière pour un projet en 2007 et 2008.

Ce projet à Kabouda aidé par l'Agence en 2007 et 2008 a permis :

- d'installer un château d'eau, une pompe, des bornes fontaines,
- de mettre en place une retenue d'eau permettant de stocker l'eau pendant la saison des pluies et de développer une activité de maraîchage pendant la saison sèche.

Ce projet a connu un fort succès avec une bonne implication locale.

Encouragés par les résultats obtenus sur le village de Kabouda, les porteurs du projet ont souhaité poursuivre leur action sur Kabouda (pour sécuriser la retenue d'eau, mettre en place une nouvelle borne fontaine, sensibiliser les écoliers à l'hygiène) et étendre les actions sur la ville de Méguet (35 000 habitants) avec le développement de l'accès à l'eau potable sur cette ville.

Le regroupement au sein du même projet de la ville de Méguet et de Kabouda permettra de déléguer à l'ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso) l'entretien des ouvrages dans le cadre d'un contrat d'affermage. Ce projet est donc en adéquation avec le cadre institutionnel de la politique de l'eau burkinabé.

Les partenaires du projet sont la commune de Harnes, commune de Méguet, le Conseil régional Nord Pas-de-Calais, l'association Harnes-commune de Méguet, l'association Harnes-Kabouda, les Sociétés SA Broutin (Harnes) et SA URFRA (Escaudain), Députation de Lens.

Montant total du projet (2011-2012) : 185 260 €

Montant de l'aide sollicitée : 48 000 € (1^{ère} année du projet)

→ Ce dossier répond suffisamment aux critères de priorité (12/16).

Les membres de la Commission émettent un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

4.3.3 – PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE BULGAN DE KHOVD (MONGOLIE) – 2EME TRANCHE DU PROJET

Monsieur COURTECUISSÉ précise que ce dossier est relatif au financement du deuxième volet du projet.

Le projet concerne la ville de Bulgan en Mongolie dont la première année du projet a été soutenue par l'Agence en 2010.

Madame GALLIAN explique que le projet est porté par l'Association Réseau Expert Environnement Développement (AREED) basée à Nancy.

Le partenaire de ce projet sur le bassin est la commune de Rubrouck (Nord) qui dispose d'un accord de coopération avec la ville de Bulgan.

Le premier volet du projet consistait :

- 1) en une étude de faisabilité par le biais de missions sur place pour déterminer les besoins :
 - d'adduction en eau,
 - de réhabilitation,
 - de canalisations,
 - de points d'eau.
- 2) en la réalisation de travaux :
 - sur l'aspect eau.

Le second volet, en 2011, sera consacré au développement des latrines et au traitement des boues issues de ces latrines (mise en place de latrines publiques, valorisation des effluents des latrines par séchage des boues).

Ce volet se réalisera grâce au lien technique (convention) avec l'association Action Contre la Faim développant également un projet à Oulan Bator. Ce lien se concrétisera par l'étude de la mise en place d'une filière complète de collecte de boues issues de latrines à Bulgan à partir de l'expérience menée à Oulan Bator par ACF.

Cette approche sera complétée sur Bulgan par une étude du traitement des effluents par séchage des boues en utilisant la technique de séchage solaire. In fine, le produit final pourrait servir de combustible pour les kiosques de distribution d'eau (et se substituer au charbon).

Les partenaires du projet sont l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, les villes de Bulgan et de Rubrouck, Action contre la Faim.

Montant total du projet pour cette deuxième année (2011) de financement : 134 000 €

Montant de l'aide sollicitée : 50 000 € (2011 : 2^{ème} année).

→ Ce dossier répond suffisamment aux critères de priorité (12/16).

Monsieur COURTECUISSÉ fait remarquer que pour cet exemple de projet, l'intervention de l'Agence a permis de créer des liens entre deux associations intervenant sur un même territoire.

De la même manière, l'Agence s'efforce en général de créer des liens entre les porteurs de projets locaux.

Les membres de la Commission émettent un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

4.3.4 – « DONNONS DE L'EAU POTABLE ET DES LATRINES SECHES AUX VILLAGES DU CANTON DE MORETAN » (TOGO)

Monsieur COURTECUISSÉ explique que ce projet est porté par l'association « Eau sans frontières » qui mobilise le réseau des Rotary Clubs depuis trente ans pour des projets d'accès à l'eau au Sahel, à Madagascar, en Haïti et au Maroc.

Les partenaires du projet sont la ville de Denain et le réseau des Rotary Clubs.

Le canton de Morétan est situé au Togo à 250 km au nord de la capitale Lomé dans la région des plateaux. Il regroupe 22 villages dont la population par village oscille entre 600 et 4 500 habitants pour un total de 28 000 habitants d'ethnies diverses mais vivant en parfaite cohabitation.

Le manque d'accès à l'eau potable est une difficulté pour le développement économique et représente un problème de santé chronique en étant à l'origine de maladies et décès importants.

Le projet a pour objectif de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Pour chacun des 22 villages concernés par le projet, il est prévu la mise en place :

- d'un forage, d'une pompe à motricité humaine,
- de deux ensembles de latrines sèches (avec séparation homme/femme),
- d'un comité de gestion pour chaque forage,
- de formations et éducation à l'hygiène.

Montant total du projet (2011 – 2012) : 208 500 €

Montant total du projet pour 2011 : 107 500 €

Montant de l'aide sollicitée pour 2011 : 50 000 €

→ Ce dossier répond suffisamment aux critères de priorité (11/16).

Monsieur DEFLESSELLE faisant remarquer que des partenaires privés sont également sollicités pour le financement du projet, demande comment le projet peut malgré tout se concrétiser si ces partenaires ne seraient pas finalement mobilisés.

Monsieur COURTECUISSÉ explique que de manière générale si une marge faible manque sur un projet, il peut être imaginé un réajustement des actions.

Il souligne que dans le cas précis du projet présenté le réseau des Rotary Clubs devrait réussir à mobiliser sans problème l'ensemble des financements nécessaires.

Les membres de la Commission émettent un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

4.3.5 – EAU POTABLE ET RENFORCEMENT DES PRATIQUES D'HYGIENE DANS LA COMMUNE DE KANTCHARI (BURKINA FASO)

Le porteur du projet est l'association Loos N'GOURMA basée à Loos en Gohelle. Depuis 2002, l'association anime un programme de développement sur la province autour de la ville de Kantchari.

Le projet est situé dans la commune de Kantchari, à l'extrême Est du Burkina Faso non loin de la frontière avec le Niger.

Les partenaires du projet sont : la ville de Loos en Gohelle, le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais, le Conseil Général du Pas-de-Calais.

La commune rurale de Kantchari est l'une des 8 communes que compte la province de la Tapoa à l'Est du Burkina Faso. Cette commune regroupe 30 villages pour une population totale de 59 000 habitants.

Sur ces 30 villages, seuls 8 disposent d'un accès à l'eau potable satisfaisant. L'accès à l'assainissement est très limité.

Cette zone rurale éloignée de la capitale reste malheureusement un peu délaissée par la politique de l'eau nationale. Par ailleurs, la taille des villages ne permet pas d'envisager un affermage à l'ONEA.

Dans le cadre de son programme pluriannuel de développement initié en 2002, l'association Loos N'Gourma propose de réaliser en 2011 :

- des forages,
- la mise en place de pompes et de latrines dans 2 des 30 villages (Mantougou et Kankagou).

En 2012, 2 autres villages seront équipés.

Dans chaque village bénéficiaire du projet, un comité des usagers de l'eau sera mis en place (et formé). Le prix de l'eau sera fixé à 100 F CFA par mois et par personne. Les sommes collectées permettront d'assurer la pérennité des ouvrages (entretien et réparations de la pompe).

Un programme d'actions agro-environnementales sera également initié afin de favoriser la bonne recharge de la nappe phréatique.

Montant total du projet (2011 – 2012) : 58 410 €

Montant total du projet pour la 1^{ère} année (2011) : 29 205 €

Montant de l'aide sollicitée pour la 1^{ère} année (2011) : 14 000 €

→ Ce dossier répond suffisamment aux critères de priorité (11/16).

Les membres de la Commission émettent un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

En conclusion, concernant les projets de coopération décentralisée présentés, La délibération « ACTION INTERNATIONALE - LOI OUDIN-SANTINI » n°11-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la Commission pour transmission au Conseil d'Administration.

4.4 – MISSIONS D'ÉVALUATION DES PROJETS SOUTENUS PAR L'AGENCE

Monsieur COURTECUISSÉ et Madame GALLIAN évoquent leurs missions d'évaluation des projets soutenus par l'Agence réalisées en Décembre 2010 (c.f. point détaillé n°4.4. du dossier de séance) :

- au Burkina Faso,
- en Mongolie.

Monsieur COURTECUISSÉ précise que la mission prévue au mois de janvier 2011 au Mali dans le cadre du séminaire de clôture du projet TKLM a été annulée, compte tenu de la situation géo-politique dans la zone Sahélienne, et au Mali en particulier.

Mission en Mongolie :

Madame GALLIAN explique que sa mission d'évaluation en Mongolie en Décembre 2010 portait sur un projet de coopération décentralisée de 3 ans à Oulan Bator porté par Action Contre la Faim (soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie).

Ce projet a pour spécificité d'expérimenter des solutions innovantes en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement en zones péri-urbaines.

La problématique en Mongolie est que l'exode rural se réalise de façon très rapide avec pour conséquence un développement anarchique des zones de yourtes.

Autre difficulté : Oulan Bator est la capitale la plus froide du monde.

Le projet mis en place a eu pour objectif de tester et développer des solutions d'adduction en eau et en assainissement selon trois volets : eau / assainissement / promotion à l'hygiène.

L'Agence a été sollicitée techniquement par Action Contre la Faim sur la valorisation des matières de vidanges, notamment sur la mise au point du procédé, le développement de la filière d'épandage et la gestion du risque.

En mars 2010, l'Agence a assuré la formation d'une délégation mongole pendant 3 jours avec l'aide de la Chambre d'agriculture du Nord en la personne d'Arnauld ETIENNE.

Une mission sur place a par ailleurs été assurée par l'Agence par Cécile GALLIAN et Arnauld ETIENNE en décembre 2010 à Oulan Bator.

Cette mission a permis de confirmer sur place le professionnalisme et la motivation dans les différentes actions mises en place par l'équipe de 15 personnes formée pendant la première phase du projet.

Les recommandations émises ont porté sur l'utilité de continuer à évoluer sur l'approche agronomique.

Les actions sont mises en place en collaboration avec la population, les autorités locales et les acteurs de l'assainissement. Les réalisations effectuées à ce jour sont de bonne qualité et présagent de l'apport d'un panel de solutions adaptées au contexte local et économiquement viables.

Ce programme atypique de recherche de solutions mérite une implication technique de l'Agence dans la mesure où il va permettre d'acquérir des connaissances et un retour terrain sur la thématique de l'assainissement qui est peu développé jusqu'à présent dans les projets soutenus par les Agences.

Ceci est d'autant plus important qu'il est d'ores et déjà démontré que les Objectifs du Développement pour le Millénaire ne seront pas atteints dans le domaine. C'est un projet sur lequel il faudra capitaliser, partager avec d'autres porteurs de projet afin de les inciter à développer des projets d'assainissement plus complets que ceux proposés actuellement.

Mission au Burkina Faso :

Monsieur COURTECUISSÉ explique que sa mission d'évaluation au Burkina Faso s'est déroulée du 2 au 10 décembre et portait sur 3 projets :

- d'Harnes Kabouda,
- de Douai-Dédougou,
- de Zorgho.

Les points positifs suite à la mission d'évaluation :

Elle a permis :

- une bonne visualisation des projets,
- de se rendre compte :
 - o de la participation très forte des populations locales aux projets et au développement économique y étant lié,
 - o de la bonne conception des ouvrages (cahiers des charges précis),
 - o du cadre institutionnel favorable (grâce à la politique de l'eau développée au Burkina Faso et à la présence de beaucoup de projets supportés par la France au Burkina Faso).

Les recommandations :

Sont à conforter :

- le rôle des comités de gestion,
- le paiement effectif du prix de l'eau et la capacité d'entretien des ouvrages,
- la coordination entre les projets (d'où intérêt de la démarche d'évaluation en inter-agences).

5 – DIVERS

5.1 – LA BOITE A OUTILS : CAPITALISER LES RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Monsieur COURTECUISSÉ explique que l'idée d'une boîte à outils initiée par Monsieur BRACQ vise à :

- capitaliser les retours d'expérience sur les actions de coopération décentralisée soutenus par l'Agence sur des aspects techniques, sur la gouvernance, et sur les coûts moyens des ouvrages,
- mettre à disposition cette boîte à outils à des acteurs du bassin mais également à l'échelle nationale et au niveau international dans la perspective du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille.

Monsieur le Président ajoute que cette boîte à outils pourrait également identifier les critères de succès et d'échecs de projets.

Il souligne que l'avis de grands groupes pourrait être sollicité concernant le coût des pompes à eau mises en place dans le cadre de projets.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** indique que pourrait être aussi réalisé une étude sur le coût moyen de quelques dossiers.

5.2 – COMPTE-RENDU D'ACTIVITES ACTIONS INTERNATIONALES - ANNEE 2010

Monsieur COURTECUISSÉ explique que le compte-rendu d'activités des actions internationales 2010 est transmis au dossier de séance car il a été mis à jour par rapport à l'ancienne version présentée à la CPAIDD avec l'ajout notamment des récentes missions d'évaluation réalisées.

5.3 – PLANNING DES MISSIONS 2011

Monsieur COURTECUISSÉ précise que ce planning des missions 2011 présenté en point 5.3 est transmis à titre d'information.

Monsieur le Président demande que les administrateurs soient tenus informés suffisamment à l'avance de la venue de délégations au sein de l'Agence afin qu'ils puissent éventuellement organiser leur présence.

Monsieur le Président remercie les membres de la commission et clôt la séance à 16 h 15.

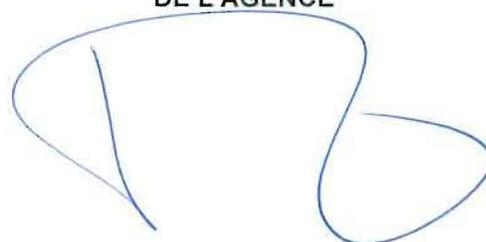
La prochaine Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable aura lieu le 27 mai 2011.

**LE PRESIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DES AFFAIRES INTERNATIONALES
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**



Jean SCHEPMAN

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE**



Olivier THIBAUT